

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 7 mars 2011

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Florence CHAUMETTE, M. Franck CHAUVE, Mme Christine LE FUR, Mme Marie-Pierre REYNAUD, MM. Gérard DELAIRE, Yves DEGOUT, Gabriel ROUSSET, Joël FORTUNIER, Claude BOURDELLE, Bernard MALLET, Mme Evelyne GIRARD-GOUILLOUD.

Absents avec excuses : MM. Bernard BLINEAU, Jacques BRUNEL, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Jean-Paul DUBOURGNON qui ont respectivement donné procuration à MM. Bernard Mallet, Yves Degout, Mme Evelyne Girard-Gouilloud et M. Claude Bourdelle.
M. Etienne BIED-CHARRETON, M. Bernard GERVAIS.

Absent : M. Christian CHARRIERE.

Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal

. approuve l'acquisition de parcelles cadastrées section G n° 580, 592, 593, situées au lieudit Les Baraques, Les Grandes Bauches et Petit Puy de Vérines, pour un montant de 1 800 € appartenant à Mlle Jacqueline LYONNET ;

. approuve l'avenant aux honoraires de maîtrise d'oeuvre des bureaux d'études ICA ENVIRONNEMENT & CALORSOL afin de prendre en compte les travaux de mise en conformité pour la protection des captages, non prévus au départ dans l'opération de raccordement des nouveaux forages et traitement de l'eau mais imposés dans le cadre de la DUP ;

. approuve l'avenant aux honoraires de l'architecte, M. CREMONESE, établi pour tenir compte des modifications de prestations des travaux concernant l'extension du local technique situé Route de Lyon ;

. approuve plusieurs dépenses en section d'investissement et s'engage à inscrire les crédits nécessaires au B.P. 2011, budget principal et budget de l'eau ;

. approuve le Dossier de Consultation des Entreprises pour la mise aux normes des périmètres de protection des captages des sources d'eau potable ;

. approuve les participations définitives dues au SIEL pour les travaux de dissimulation BTS et Génie Civil France Télécom au hameau de Seytive et les travaux de dissimulation Câblage Télécom, RD 110, vers le plan d'eau ;

. décide de faire valoir son droit de préemption pour l'acquisition du bâtiment cadastré section AB, n° 598, situé 1 Rue de la République ;

. approuve la convention tripartite concernant l'organisation de la pêche sur le plan d'eau de Noirétable ;

. autorise le Maire à procéder à l'encaissement de recettes provenant des assurances suite à deux sinistres ;

. demande au Centre des Impôts que la commune soit considérée comme exploitant agricole pour ses activités forestières ;

. dresse la liste des ayants droit concernés par l'affouage des biens de section du Phaux ;

. donne un accord de principe pour solliciter une subvention, auprès du Conseil général, au titre des enveloppes cantonales de solidarité à destination des communes, pour la fourniture et la pose de barrières métalliques Rue des Tilleuls, le long de l'immeuble Chazal et le long du Casino ;

. décide d'adresser un courrier aux ASF pour les informer que leur personnel ne devra plus utiliser les pistes ou voiries communales pour les stages de formation qu'ils organisent ;

. est informé que le Conseil général a alloué une subvention de 25 000 € à la commune de Noirétable pour les travaux de réaménagement de l'ensemble des voiries Rue de la Gare, au titre du Programme 2011 d'Aide à la Voirie Communale et Rurale sur une dépense de 284 963 € H.T., soit 8.77 % ;

. est informé que M. Georges ROLLAND est Président de la Communauté de Communes des Montagnes du Haut-Forez ;

. que les personnes en emplois aidés sur le canton vont pouvoir bénéficier d'une formation, au C.F.F., les 21 et 22 mars ; le coût de cette formation, à la charge de l'employeur, est de 230 € par salarié ;

. prend connaissance que la cérémonie du 19 mars 1962 sera célébrée en notre commune, dimanche 20 mars à 11 heures 15 et est informé de plusieurs réunions relatives au budget primitif 2011.